

L'an deux mille seize et le 14 Mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TRAMONT.

Présents : Mmes BERDUCAT – BEUNEUX – QUESSETTE - MUN - MM. TRAMONT – MACIAS – PRATDESSUS - BARIAC – IGAU - MASSON.

Excusée : Mme CAVALLERO (qui a donné procuration à Mme BERDUCAT).

Ordre du jour :

- Diagnostic Accessibilité
- Marché complémentaire P. L. U.
- Groupement d'Achat gaz
- Travaux supplémentaires parking Eglise
- Patrimoine en balade
- Questions diverses

* . * . *

Diagnostic Accessibilité

Monsieur le Maire rappelle que chaque membre du Conseil a eu le diagnostic accessibilité pour l'étudier avant la réunion.

Il propose à l'assemblée de prévoir les travaux mentionnés sur ce rapport au cours du 2^e trimestre 2017 à savoir :

Obstacles / Problèmes	Recommandations MAIRIE	Tarif estimatif*
Absence de stationnement réservé	Création d'une place adaptée à proximité de la rampe d'accès marquage au sol, largeur 3,30m et panneau.	250,00 €
Présence d'un ressaut sur le perron d'accès	adoucissement du ressaut	100,00 €
Banque d'accueil trop haute: 1,10m	Enlever module du haut du meuble d'accueil avec mise en place d'une tablette d'une profondeur de 30cm minimale pour le passage des jambes d'une personne en fauteuil. La dimension de la banque d'accueil doit être la suivante: L= 0,60m, h=0,70m et P=0,30m	0,00 €
Pas de signal sonore d'étage dans l'ascenseur et miroir trop haut	Praticable mais non conforme: mise en conformité de la signalétique sonore et d'un miroir à une hauteur de 30cm par rapport au sol permettant à une personne en fauteuil de sortir de l'ascenseur une fois arrivé à l'étage	1 000,00 €
Barre d'appuie du WC adapté horizontale	Repositionnement de la barre d'appuie en oblique	50,00 €
Absence de contraste visuel de l'escalier	Mise en place de contraste de la première et dernière marche ainsi que des nez de marche et bande d'éveil à la vigilance à l'arrivée sur le palier du 1er étage	250,00 €
Manque d'une chaise avec accoudoir dans la salle du Conseil	Mise en place d'une chaise avec accoudoir facilitant l'assise et le relevage des personnes	150,00 €
Absence de boucle magnétique	Mise en place de boucle magnétique pour les personnes malentendantes	350,00 €
TOTAL	1	2 150,00 €

Obstacles / Problèmes	Recommandations Salle des Fêtes	Tarif estimatif*
Stationnement réservé existant mais marquage au sol détérioré et sans panneau de	Réfection de la peinture et marquage au sol. Largeur de la place devant être maintenu à 3,30m de large	250,00 €
Cheminement en terre battue	Création d'un cheminement en dur du stationnement réservé à l'entrée de salle	1 000,00€
Absence de signalisation des deux portes d'entrées principales	Mettre pictogramme sur portes	10,00 €
Absence de signalisation des WC	Mise en place du Pictogramme et fléchage	40,00 €
Porte WC Hommes de dimension insuffisante à cause de la butée	Déplacer la buté afin que le vantail de la porte ne diminue pas le passage	50,00 €
Escalier d'accès pour l'une des entrées du bâtiment: non conforme	Mise aux normes de l'escalier: Bande d'éveil à la vigilance/ peindre première et dernière marche / contraster les nez de marches / Mettre des mains courante de chaque côté de l'escalier.	500,00 €
TOTAL		1850,00 €

Obstacles / Problèmes	Recommandations Eglise Villelongue	Tarif estimatif*
Largeur porte d'entrée insuffisante: 1,38m	Dérogation dévalorisation patrimoniale: Encadrement en pierre de taille	0,00 €
Stationnement réservé non conforme	Création d'une place adaptée à droite de l'entrée : revêtement en dur, panneau, marquage au sol, largeur 3,30m	250,00 €
TOTAL		250,00€

Obstacles / Problèmes	Recommandations Cimetière Villelongue	Tarif estimatif
Pente > 12% pour accéder au cimetière	DEROGATION: Impossibilité technique: Dévers lié à la topographie du territoire: Non conforme mais praticable	0,00 €
Enrobé jusqu'au commencement des tombes et cheminements en gravillons après	Mise en accessibilité du cheminement principal	4 000,00 €
Absence de stationnement réservé	Utilisation de la place adapté qui sera créé devant l'église	0,00 €
TOTAL		4 000,00 €

TOTAL DES PROJETS : 8 490 €

Des subventions seront demandées début janvier 2017, les travaux ne pourront être réalisés qu'après obtention d'éventuelles aides.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ces travaux, décide qu'ils seront réalisés au cours du 2^e trimestre 2017, charge le bureau d'études SOLIHA de constituer les dossier Ad'AP.

Marché complémentaire P. L. U.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, lors de la signature du marché initial, un certain nombre de réunions était prévu pour l'élaboration du P. L. U. :

13 réunions de préparation
1 réunion avec le Conseil Municipal
1 réunion publique

Ce quota a été dépassé. Pour finaliser le P. L. U., il convient de prévoir 8 réunions supplémentaires. De plus, suite à un décret du mois de décembre 2015, le règlement doit être repris, le diagnostic et le PADD, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation, réactualisés, le tout pour un montant H. T. de 6180 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (9 pour, 2 abstentions), approuve cet avenant pour un montant H.T. de 6 180 €.

Groupement d'Achat gaz

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier du Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées qui, suite à la constitution d'un groupement d'achat d'énergie, a décidé de procéder en 2016 à une consultation pour l'achat de gaz.

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 8,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Convention constitutive du groupement de commandes d'Energie des Hautes-Pyrénées, ci-jointe en annexe,

Le SDE65, le département des Hautes-Pyrénées, le Grand Tarbes ainsi que 83 autres acheteurs publics ont mis en place en 2015 un groupement d'achat pour la fourniture de l'énergie. Ce groupement d'achat a permis en 2015 de lancer un premier appel d'offres relatif à la fourniture d'électricité pour les puissances souscrites de plus de 36 KVA.

Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (SDE65) dont les missions sont décrites dans la convention constitutive du groupement de commandes, ci-jointe en annexe.

La CAO de groupement est celle du SDE65, coordonnateur du groupement.

Comme prévu dans les articles 3 et 5 de la convention constitutive du groupement d'achat, l'adhésion d'un nouveau membre peut intervenir à tout moment à condition qu'il soit une collectivité ou un établissement public. Toutefois, il ne peut participer à un accord-cadre ou un marché que si son adhésion a été enregistrée avant le lancement de la procédure.

Considérant l'intérêt pour notre collectivité de bénéficier de cette procédure collective et des tarifs d'achat qui seront négociés,

Il vous est proposé d'adhérer à ce groupement de commandes (adhésion gratuite). Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, annexée à la présente délibération ;
- d'autoriser l'adhésion de la ville au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergie, et plus particulièrement de gaz, pour les premières années ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à accepter la convention de groupement qui sera visée et retournée au SDE65, coordonnateur du groupement, et à signer tous les documents utiles ou afférents à cette adhésion ;
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à engager les procédures administratives et à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la Commune de Villelongue.

Travaux supplémentaires parking Eglise

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux pour l'aménagement du parking de l'Eglise de Villelongue ont commencé.

Il y a déjà un problème qui n'a pas été mentionné lors de l'étude. Le mur de la rue de Sainte Agathe doit être en partie démolit et le chapeau du mur refait. Il est impossible de faire ces travaux sans que ce mur se dégrade complètement.

Il convient de le démolir complètement, de refaire des fondations et de le reconstruire à l'identique pour un montant H. T. de 5 104.80 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces travaux et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à ce chantier.

Patrimoine en balade

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur MACIAS qui va expliquer le projet « Patrimoine en balade » :

Patrimoine en Balade est un outil numérique de valorisation du patrimoine alimenté par des contributions élaborées sur la base d'un collectage de mémoire.

Ces contributions doivent provenir de démarches locales et collectives, impliquant fortement la population et les acteurs locaux. La co-construction du projet est essentielle.

L'objectif de cet outil est de transmettre cette mémoire au public (clientèle touristique, population locale, nouveaux arrivants, générations futures...) sous une forme originale : la mémoire doit en effet faire l'objet d'une transformation, une scénarisation afin de créer un produit attractif.

Il s'agit bien de se démarquer des audio-guides classiques et d'une valorisation uniquement scientifique et/ou historique en apportant un regard subjectif et sensible sur le patrimoine.

L'appel à projets présenté par le PLVG le 7 Décembre 2015 à Argelès-Gazost, a réveillé ce besoin de transmission de la mémoire collective à partir du passé industriel et minier commun aux trois communes.

Parcours pressenti(s)

Etape 1 :

1er parcours : Mines et PCL

2ème parcours : Les usines des trois communes

Etape 2

L'évolution de l'urbanisme et la vie sociale liés au développement industriel.

NB: Un parcours enfant sera annexé au projet ainsi qu'une version en langue étrangère.

Public ou clientèle ciblé(e)

- Touristes
- Population locale
- Scolaires et enfants
- Comités d'entreprises

Patrimoine à valoriser — thématiques à aborder

- Les productions (passées et actuelles) et la vie dans les usines et à la mine.
 - Conditions de travail, actions syndicales...

- Reconversion du site industriel.
- Le développement des voies ferroviaires et l'électrification
- L'évolution de l'urbanisme lié à la vie industrielle et minière
- L'immigration des travailleurs étrangers

Types de contenus envisagés

- Enregistrements :
- témoignages des employés de la mine et des usines
- évocation de l'histoire de ces sites (lectures faites par des collégiens)
- Vidéos sur les usines. Diaporamas sur la mine et le PCL.
- Saynettes (enfants et acteurs adultes) Vieilles cartes postales numérisées.
- Exposition de vieilles cartes postales, photos, maquette, objets...)
- Jeux, Quizz ...pour le circuit enfants (Jeu de piste, type géocach avec l'aide d'un personnage réalisé par un graphiste...)

Méthodologie et moyens

1 - Partenariat envisagé et implication de la population et des acteurs locaux

- PLVG
- Anciens employés et actuels.
- Radio Fréquence Luz. Petit Théâtre de la Gare.
- Usines actuelles : SHEMA, Ferro Pem, Mitjavila.
- Société des 7 Vallées.
- Scolaires (maternelles, primaires, collège).
- Office de Tourisme Pierrefitte, Soulom Adest.
- Eric Delgado
- Alexandre Foucault

2 - Composition du groupe de travail

- Conseillers municipaux des trois communes (5)
- Membres de la Société des 7 Vallées.
- Professeur d'histoire du collège
- Directeurs d'écoles (3)
- Anciens employés (2)

3 - Moyens humains internes et externes

- Pour l'ensemble du projet
 - pour le collectage
 - pour la scénarisation, la transformation
- Pilotage : groupe de travail.
 - Collectage : personnes référentes, Radio fréquence Luz, scolaires. Scénarisation : Eric Delgado, Petit Théâtre de la Gare.
 - Transformation : Eric Delgado, Alexandre Foucault.

4— Propositions d'animation du projet après réalisation

- Exposition : aménagement d'une salle (documents, photos, diaporamas objets, maquette, sculptures...) sur le parcours d'un circuit.
- Offices de tourisme de Pierrefitte, Cauterets, Argelès : diffusion de l'information... Scolaires : visites
- Spectacle à partir du feu (compagnie Akouma).
- Parcours ludique et interactif pour les enfants.
- Visites d'usines et d'expositions d'usines.

Budget prévisionnel

Montant total TTC 83 360 €

Plan de financement

	Coût	Subventions 70 % Parc national/ Leader/FDT	Autofinancement 30 % participation des communes
2016	19040,00 C	13 330,00 €	5 710,00 €
2017	51310,00€	35 920,00 €	15 390,00 €
2018	13010,00 €	9 100,00 €	3 910,00 €
TOTAL	83360,00 €	58 350,00 C	25 010,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ce projet, refuse que le financement de ce projet soit divisé en trois parts égales, demande que la participation de la Commune de Villelongue soit proratisé par rapport au projet fait sur Villelongue,